

LELOUP Philippe Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL info@lapeb.be	Référence(s) :	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : PE 207
	Meert 18523P140	

Rapport relatif à : **INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION**
Effectué à : **Laeken** Le : **05/03/2025**

Identification de l'installation

Client :	Meert		
Adresse :	Avenue Mutsaard 73 A / 18		
	1020 Laeken	Tél n°:	0471/92 99 44

Type d'installation : Anciennes inst. élect. dom. (8.2.1.)

Type de visite

Vente (8.4.2.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Appartement Description : Appartement 8 étage (N8)		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) :	0	Puissance nominale : 0
Onduleurs :	Nombre(s) :	0	Type :
	N° série(s) :	Puissance AC max : 0	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :	Date :	
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en ilotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en ilotage) :			
Distributeur d'électricité :	Sibelga	Code EAN :	Non communiqué
Compteur : Marque & Type :	DZG DV616U	N° série :	10395417
Tension :	3 X 400 V + N	AC <input checked="" type="checkbox"/>	DC <input type="checkbox"/> Intensité max (A) : 20
Type d'électrode :	Piquet	Résistance de dispersion Ra :	10,60 ohm

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de position <input checked="" type="checkbox"/>	Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel :	Ok		
Piscine (7.2) :	Absente	Sauna (7.3) :	Absent
Type de câble d'alimentation : Type :	VOB	Section L :	6 mm ² + N : 6 mm ² + PE : 16 mm ²
Protection générale : Marque & type :	SK S201-L		
Surintensité :	20 A	Courant court-circuit :	200 A
		Pouvoir de coupure :	10 kA
Sectionneur général : Type :	Hager CFA440E	Nombre de pôles :	4
		lthe Courant thermique nominal :	40 A
Détail installation voir tableaux description de l'installation	N° de tableaux :	2	N° de circuits terminaux : 12

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
40	3000	0,3	Différentiel général	
40	3000	0,03	Différentiel 30mA	
Continuité connexions PE :			Nok	Bouton test :
Injection courant défaut :			Ok	Protection contre le contact indirect :
				Insuffisante

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé <input checked="" type="checkbox"/> Métallique(c1) <input type="checkbox"/> Plastique (c12) <input checked="" type="checkbox"/> Ouvert <input type="checkbox"/>
	Paroi arrière non hygroscopique <input checked="" type="checkbox"/>
Lignes	Fils <input checked="" type="checkbox"/> Câble <input type="checkbox"/> En tube <input checked="" type="checkbox"/> Apparent <input type="checkbox"/> Encastré <input checked="" type="checkbox"/> Enterrés <input type="checkbox"/>
	Extérieur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Appareils	Éclairage <input checked="" type="checkbox"/> Prise de courant <input checked="" type="checkbox"/> Avec terre <input checked="" type="checkbox"/> Sans terre <input checked="" type="checkbox"/>
	Matériel (poste) fixe <input checked="" type="checkbox"/> Matériel mobile <input type="checkbox"/>
Contact impossible par :	Isolation (4.2.2.1b) <input checked="" type="checkbox"/> Enveloppes (4.2.2.1.c) <input type="checkbox"/>
Protection contre le contact direct :	Insuffisante État du matériel fixe et mobile : Ok

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 <input type="checkbox"/> Kyoritsu 3243 <input type="checkbox"/> Metrel 61557 <input checked="" type="checkbox"/> Mxtra <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Connexions démontées : /
Résistance d'isolement : Ri 1000 Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm) Ri : Ok
Mesures non exécutées aux circuits : / Mesures trop faible du type de circuit : /

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
3.1.3.3. - 9.4.1. : La tension norminale doit être clairement indiquées de façon durable sur le tableau + les panneaux d'avertissement ne sont pas présents.
1.4.- 9.1. : Seulements les mêmes sections de câbles peuvent être mises dans un disjoncteur/différentiel.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
5.2.6. : Les connections avec conex, wago's ou sucres doivent être placées sur des borniers fixes.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
8.2.: Les dispositions dérogatoires selon article 278 de l'ancien RGIE pour les installations électriques domestiques dont la réalisation est entamée avant le 1 octobre 1981, ce qui concerne les socles de prise sans sécurité enfant, ne sont plus d'application selon chapitre 8.2 du livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Remarques et/ou notes

Néant

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation électrique (ne) satisfait (pas) aux exigences du livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. L'acheteur doit effectuer une nouvelle visite de contrôle pour vérifier la mise en ordre de l'installation, dans un délai de 18 mois à compter du jour de l'acte de vente. L'acheteur est libre de choisir l'organisme agréé pour cette nouvelle visite de contrôle.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 1 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	4	40/0,3	Hager	CFA 440E	22,5kA²s 3000	A	VOB	6	Différentiel général
1	/	4	20	Merlin gerin	C60a	3000	3	VOB	2,5	Protection colonne
3	/	2	20	Hager	MWN 220A	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Hager	MWN 216A	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Hager	MWN 216A	3000	3	/	/	Réserve
1	/	4	40/0,03	Hager	CDA 440E	22,5kA²s 3000	A	VOB	6	Différentiel 30mA
2	/	2	20	Hager	MWN 220A	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	20	Hager	MWN 220A	3000	3	/	/	Réserve
1	/	2	16	Hager	MWN 216A	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
Pouvoir de coupure : 3000 <input checked="" type="checkbox"/> 1500 <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>										
Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 12 Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites, appareils et matériel : Ok Section des conducteurs de protection suffisante : Nok										